

Programme

Premiers secours

Ref.
AE PS

Public :

- Exploitants d'un établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière
- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière

Objectif :

- Etre capable de réaliser une action de formation aux premiers secours dans le cadre d'une école de conduite

Déroulé de formation :

Accueil
Présentation du stage,
des participants et recueil
des attentes

Premiers secours

- Protéger
- Alerter
- Signal d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP)
- Secourir

Activités de travail

- Listing des activités
- Cohérence des activités et des contenus
- Cadre et consignes

Activités de travail

- Expérimentation des activités
- Synthèse des expérimentations
- Remédiation(s)

Bilan de stage

- Questionnaire de satisfaction
- Synthèse de la formation

Méthodes

- Apports théoriques
- Mise en situation
- Jeux de rôle
- QCM
- Débat

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Durée :

1

JOUR

L'ANPER est conventionnée par l'ANFA et l'OPCO Mobilités pour le dépôt des demandes de prises en charge pour les entreprises de moins de 11 salariés

Renseignements et inscriptions

01 41 44 8 7

www.anper.info

formationcontinue@anper.info